

# *Commerce hispano-français à Carthagène au XIX<sup>e</sup> siècle. Etude économique et orthographique*

LUIS SAINZ ORTEGA  
UNIVERSIDAD DE MURCIA

Une des missions que les représentations diplomatiques ont dû par tradition assumer dans un pays étranger a été celle d'informer de la situation économique et des relations commerciales du pays d'accueil. Les légations françaises à l'étranger ont rempli d'une manière très efficace cette fonction. Dans les pays d'une envergure commerciale plus importante les différents consulats français envoyaient périodiquement les informations à leur ministère des affaires étrangères à Paris. Ceci est le cas du Consulat français dans la ville méditerranéenne de Carthagène (Espagne).

De la documentation consulaire que nous avons pu manier, on en déduit que chaque année, le Consul devait envoyer un rapport à Paris sur les *Etats de Commerce et de Navigation du port de Carthagène pour l'année...*

Dans la plupart des cas, au cours de la moitié du siècle étudié (1841-1898), le ministère des affaires étrangères devait rappeler au Consul sa responsabilité, celle d'envoyer annuellement le mémoire économique. Les changements de personnel à la légation, ainsi que les difficultés à rassembler les données, les statistiques n'étant pas encore utilisées, fit qu'à une certaine période les rapports étaient envoyés avec plus d'un an de retard, ou que tout simplement ils n'étaient pas rédigés. Le Consulat de Carthagène envoyait d'une façon plus irrégulière l'étude monographique des mines de la région, d'un impact énorme sur les relations commerciales avec l'étranger, comme on le verra par la suite, ou sur la récolte d'orge, entre autres.

L'étude de ces dossiers annuels est très intéressante pour celui qui fait des recherches sur le français des affaires, s'agissant de documents authentiques, de première main, historiques. À travers le mouvement maritime dans le port de Carthagène, nous pouvons suivre l'évolution économique de cette région espagnole et en partie celle de ses associés commerciaux.

Nous pouvons connaître ainsi l'importance du transit maritime et de son évolution (les voiliers sont remplacés par des vapeurs modernes, et à la fin du siècle ils disparaîtront pratiquement du transport international), les produits qui sont l'objet des transactions commerciales (minerais, produits agricoles, produits élaborés) et

leur diversification au cours du siècle; la balance commerciale de l'Espagne pour le port de Carthagène, la parité de change peseta - franc, etc., tout ceci nous est d'une grande importance.

Nous sommes en présence de l'évolution politique de la vieille Europe et du nouveau monde, par exemple: dans les deux premiers tiers du siècle, Carthagène commerce avec la Sardaigne, Naples, la Toscane; après la réunification de 1870, ces associés n'apparaissent plus dans les États de Commerce et de Navigation à Carthagène; le nouveau royaume d'Italie vient les remplacer. Les bateaux de la Prussie disparaissent également, les allemands prennent la relève. Les bateaux des États-Unis, présents dans le port de Carthagène depuis la première moitié du siècle se retirent à partir de 1898 pendant un certain temps, après l'annexion de Cuba et de Puerto Rico.

Nous pouvons étudier simultanément le lexique commercial employé (moins complexe mais pas très différent de celui que nous employons actuellement), ainsi que les traces de l'évolution orthographique... dans un même temps nous devons discerner les données économiques fournies et les simples erreurs d'arithmétique (relativement fréquentes dans la documentation utilisée).

Nous allons donc prendre, à cette occasion, comme point de départ les États de Commerce et de Navigation du port de Carthagène de l'année 1851 et de l'année 1898, en comparant les données apportées dans les deux dossiers.

## Navigation

En 1851 (Consulat de France à Carthagène, 1851: 18/135 ss.), 1945 bâtiments entrèrent dans le port de Carthagène, et 1866 bâtiments en sont sortis. De ce total 715 bateaux seulement étaient étrangers; le reste étaient des bateaux espagnols faisant du cabotage. La capacité totale déplacée fut de 345.436 tonneaux, avec une progression de 18,16 % par rapport à l'année précédente. Celle des bateaux étrangers fut de 174.563 tonneaux (avec une progression de 46,30 %), alors que les bateaux espagnols qui se consacraient au cabotage jaugeaient 166.664 Tx (avec une baisse de 5,76 % par rapport à l'année précédente). Ceux qui effectuaient le trajet avec Cuba et Puerto Rico jaugeaient 4.209 Tx. De par ces données on peut conclure qu'une importante croissance du transit maritime du port de Carthagène avec l'étranger et par conséquent un résultat commercial positif a eu lieu.

Une fois encore, la Grande-Bretagne fut le pays qui visita le plus le port murcien: au total 236 bâtiments; battant pavillon britannique entrèrent et sortirent du port, jaugeant 59.816 Tx. 46 autres bâtiments de différentes nationalités arrivèrent en provenance de ports anglais. Cependant, 111 bateaux anglais, un français et 3 hollandais seulement se dirigèrent vers les îles britanniques en laissant le port espagnol.

Soixante-deux navires en provenance de France arrivèrent à Carthagène sous pavillon français, jaugeant 8.326 Tx, les mêmes qu'au départ se dirigèrent dans les ports français, avec un bateau anglais, un autre de Prussie, de Russie et de Suède.

Suivant les données du rapport, on en déduit que la capacité moyenne des bateaux faisant du cabotage était alors de 55 tonneaux approximativement, celle des bateaux français était de 122 Tx et des bateaux anglais 255 Tx.

En 1898 (CFC, 1898: 20/413 ss.), 529 navires en plus utilisèrent le port de Carthagène, par rapport à 47 ans auparavant: 4.340 navires (entre les arrivées et les sorties). Au total cela représente 13,88 % de plus qu'au demi siècle dernier. Les bateaux espagnols faisant du cabotage augmentèrent de 3.355 entrées et sorties du port, tandis que les bateaux étrangers sous 13 pavillons différents s'élevèrent à 985: 849 vapeurs, 78 voiliers, 30 navires de guerre et 28 yachts. Bien que l'augmentation des navires étrangers soit importante, plus de 37,76 %, le volume global de la charge jaugée est encore plus significatif: 984.074 tonneaux, plus de 5 fois la charge d'un demi siècle antérieur (augmentation de 463,74 %).

Il faut signaler aussi que le rapport ne parle plus, à la fin du siècle de *bâtiments*, sinon de *vapeurs* et de *voiliers* dans une proportion de 90 % de vapeurs et de 10% de voiliers. Les nationalités représentées dans le port méditerranéen se sont également modifiées vers la moitié du siècle, en partie à cause des changements politiques qu'il y a eu en Europe. De 11 pavillons en 1851, nous sommes passés à 13 en 1898. Dans les deux cas il y a des navires anglais, français, autrichiens, russes, hollandais, suédois, danois. A la fin du siècle il y a aussi les pavillons norvégiens, belges, grecs et portugais. Les sardes et les toscans du milieu du siècle ont été substitués par les italiens, et les prussiens par les allemands. En 1898, les navires des Etats-Unis ne se mirent pas à quai à Carthagène comme les autres années.

A travers ces deux documents du XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons observer l'évolution de la marine marchande: les bateaux deviennent plus rapides et leur capacité est plus grande, les relations commerciales internationales s'insèrent dans leur contexte historique déterminé.

### Importation/Exportation à Carthagène

Voyons maintenant comment les échanges commerciaux avec l'extérieur à travers ce port progressent. Avec une certaine constance, les clients et les fournisseurs augmentent au cours des années, en même temps que les marchandises interchanges se diversifient.

Les échanges commerciaux avec l'étranger s'élevèrent en 1851 (CFC, 1851: 18/140 ss.) à 10.746.679 pesetas: on importa pour une valeur de 4.873.743 pesetas et on exporta des marchandises pour une valeur de 5.872.936 pesetas, atteignant un excédent commercial en faveur de l'Espagne de 999.193 pesetas à Carthagène, l'équivalent à 9,3 % de ses échanges commerciaux. Nous devons indiquer qu'à cette époque, les échanges de monnaie espagnole se faisaient en réaux et non en pesetas. Une peseta équivaut à 4 réaux. Selon le dossier analysé, le franc français cotait à 3,8 réaux, ce qui revient à 0,95 pesetas. Cette cotation fut stable pendant longtemps.

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne occupa le premier rang aussi bien en importation depuis Carthagène qu'en exportation à l'extérieur, devançant

depuis lors la France. D'Angleterre on importa 59.256.000 kilos de charbon de terre et coke, en augmentation de 48,91 % par rapport à l'année précédente, et 170.568 kilos de morue séchée, en diminution de 37,25 % par rapport à l'exercice antérieur. Tout ceci pour un montant de 2.916.662 pesetas en 1851. Le charbon anglais constitua durant le reste du siècle la principale importation carthagénoise depuis l'Angleterre. Son utilisation étant fondamentale dans les fonderies carthagénoises qui exploitaient les riches mines de la région. Ses fruits étaient ensuite exportés.

Cette même année on exporte en Grande-Bretagne 10.096.448 kilos de plomb en barres, d'une valeur totale de 2.967.932 pesetas. Ceci retablit l'équilibre de la balance commerciale; on obtint seulement un léger excédent de 51.270 pesetas (0,87 %) des échanges bilatéraux.

Le solde commercial avec la France fut également favorable à l'Espagne dans les échanges réalisés dans le port de Carthagène. On exporta 5.045.832 kilos d'argent en barres au pays voisin, ainsi que de la soie, estimée à 239.683 pesetas. L'ensemble de ces marchandises s'évaluèrent à 2.496.409 pesetas. Comme on importa pour une valeur de 1.284.100 pesetas seulement (en tissus, quincaillerie, bijouterie, horlogerie, épicerie, verrerie, parfumerie) le solde favorable à l'Espagne dans ce port fut de 1.212.308 pesetas. Cet excédent équivalait à 32,07% des échanges hispano-français par Carthagène.

Le troisième pays avec qui Carthagène commença cette année- là fut la Sardaigne. Les échanges furent presque symboliques: on importa rien de l'île, et les marchandises exportées s'élevèrent seulement à 83.430 pesetas.

La situation s'est modifiée d'une façon importante à la fin du siècle, comme nous l'avons vu partiellement. En 1898, (CFC, 1898: 20/392 ss.) l'Espagne importa des marchandises par Carthagène pour un montant de 7.727.116 pesetas et exporta ses produits pour un montant de 37.885.149 pesetas. L'excédent de sa balance commerciale s'élève ainsi à 30.158.033 pesetas l'équivalent à 66,12 % du total de ses échanges commerciaux à Carthagène. Les importations provenaient de 24 pays, et les exportations partaient pour dix pays.

Parmi les plus importants fournisseurs l'Angleterre resta comme le premier partenaire commercial de l'Espagne à Carthagène. On y importa pour un montant de 3.116.588 pesetas et on exporta pour 18.325.144 pesetas.

Ainsi l'excédent commercial favorable à l'Espagne fut de 15.208. 556 ptas, 70,93% du total des échanges hispano-britanniques à Carthagène. Les principales marchandises anglaises importées au port méditerranéen furent le charbon (28 tonnes), toujours préféré à la houille espagnole du nord, et les briques et les tuiles (151.049 kilos), en diminution chaque année depuis la fondation sur place de plusieurs briqueteries. Au même moment le Royaume-Unis acheta 32.487 tonnes de plomb argentifère pour 11.370.450 ptas., 235.518 tonnes de minerai de fer pour 2.590.698 ptas, 2.440 tonnes de soufre pour 317.200 ptas. Il faut ajouter aussi des oranges pour 800.000 ptas et du sparte brut pour 759.171 ptas. et 4.478 tonnes d'orge pour 806.040 ptas.

La France venait au deuxième rang des importations et des exportations au port de Carthagène. On y importa pour une valeur de 1.139.600 ptas., plus 155.337

ptas. en provenance de l'Algérie. Les exportations vers la France représentèrent 13.769.452 ptas, plus 1.418.567 ptas. pour les marchandises achetées pour la colonie française. Globalement, l'excédent commercial favorable à l'Espagne fut de 13.893.077 ptas. dans ces échanges avec la France et l'Algérie; cela représente 84,29 % du commerce hispano-français (l'Algérie comprise) au port de Carthagène en 1898. Les principaux produits achetés à la France furent du ciment et de la chaux pour les entreprises de fortifications destinées à assurer la défense du port (6.382 tonnes), 167.764 kilos de chlorure de chaux, 1010 kilos en parfumerie, ainsi que 200.000 ptas de farine et 448.727 kilos de légumes secs d'une valeur de 116.669 ptas. D'autres produits achetés en moindre quantité furent des articles de coutellerie, du cuivre et du laiton, des huiles de coco et de palme, des porcs.

De son côté, la France acheta à Carthagène 22.117 tonnes de plomb argentifère pour 7.740.950 ptas. et 22.200 tonnes de minerai de fer pour 244.200 ptas. Dans le chapitre alimentaire il faut signaler l'achat de 70.000 ptas. d'oranges pour la France et 11.496 pour l'Algérie, 700.000 kilos d'amandes pour 948.500 ptas., 520.214 kilos de raisins pour plus de 180.000 ptas., 571.245 kilos de fruits frais diverses pour la France et l'Algérie, ainsi que des quantités plus modestes de figues sèches, olives, grenades et citrons. On y exporta aussi 270.336 ptas. de cocons de soie, 937.354 kilos d'avoine pour 200.000 ptas. et 314 mulets, ceux-ci pour l'Algérie, d'une valeur de 125.000 ptas. La France acheta de l'orge 1.900 tonnes (342.000 ptas.) et l'Algérie 2.008 tonnes (361.440 ptas.). 60.000 kilos de riz partirent aussi pour cette colonie française.

De la Belgique furent importés 31.680 kilos d'amidon, et ce pays acheta 39.666 tonnes de blende d'une valeur de 1.586.640 ptas. et 10.190 tonnes d'orge pour 1.834.200 ptas. Terre-Neuve et la Norvège occupèrent une place importante en tant que fournisseurs de morue sèche: 641.514 ptas. et 119.000 ptas, respectivement. On importa aussi de l'Allemagne 50.000 kilos de zinc, 11.486 kilos des huiles de coco et de palme, et 18.120 kilos d'amidon; de la Russie, 361.314 ptas. de bois en planches et 65.000 ptas. de céréales; des Etats-Unis, 144.404 ptas. de céréales; du Maroc, 638.731 kilos de légumes secs pour 166.070 ptas. et 420.080 kilos pour 109.221 ptas. de l'Autriche. Finalement, de la Hollande on importa du fromage pour 406.474 ptas. et on y exporta 46.320 tonnes de minerai de fer pour 509.520 ptas.

Comme nous venons de voir, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les partenaires commerciaux du port de Carthagène se sont diversifiés, de même que les marchandises importées et exportées. Parmi les premières on trouve toujours le charbon anglais et la morue (de Terre-Neuve et de Norvège en 1898), auxquels il faut ajouter du ciment et de la chaux, du cuivre, du zinc, des produits chimiques, des huiles, de l'amidon, du bois, des farines et céréales, des légumes secs, des fromages... et des boyaux pour la fabrication de saucisses, fort appréciées à Carthagène, à Murcia et à Albacete. Dans les exportations on trouve toujours le plomb argentifère, mais l'argent en barres ne s'exporte presque plus et on ajoute le minerai de fer, la blende, ainsi que des oranges, des amandes, du raisin, des fruits frais diverses et des fruits secs, du sparte, des cocons de soie, de l'avoine, du riz, de l'orge. Toute une richesse économique... et linguistique. Comment pouvons nous exploiter celle-ci?

## L'orthographe.

Une première constatation qu'un lecteur d'aujourd'hui fait devant ces manuscrits du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est qu'il y a eu une évolution dans la façon d'écrire le français d'alors et celle que nous connaissons actuellement. Une approche qu'on peut, donc, faire c'est un étude diachronique de l'orthographe française de quelques mots, de quelques lexies qui apparaissent dans ces documents à un état d'évolution antérieur au nôtre.

Néanmoins, quand on parle de l'orthographe française, on peut se rappeler de Paul Valéry, pour qui celle-ci est un *recueil impérieux ou impératif d'une quantité d'erreurs d'étymologie artificiellement fixées par des décisions inexplicables* (Robert, 1995: 1551a). Ou de T. Hordé et C. Tanet, qui écrivent: *le maintien des exigences orthographiques, dont on sait qu'il n'est pas rentable, ne semble pas relever, ou pas seulement d'un attachement sentimental aux formes anciennes; la maîtrise de la graphie, avec d'autres éléments depuis deux décennies, continue de jouer un rôle de sélection sociale. Elle pose la question du droit de l'Etat à légiférer sur un aspect de la langue et celle des effets sociaux réels de telles législations* (Rey, 1992: 1387b).

Nous avons choisi les lexies suivantes comme plus représentatives de cette évolution depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle:

1. Un premier groupe est constitué par les lexies avec le pluriel en *-ens* ou *-ans*, encore très fréquentes à la moitié du siècle dernier. Nous avons trouvé dans ces textes manuscrits: *batimens* (CFC, 1842: 16/320v, 321, 328, 328v, 405, 406v, 407; 1843: 17/73, 73v; 1846: 261, 261v), *agens* (ibidem: 16/333v, 334, 407v), *suivans* (ibidem: 16/333), *commerçans* (ibidem: 16/333v, 384), *logemens* (ibidem: 16/333), *établissements* (ibidem: 16/335), *naissans* (ibidem: 16/335), *appointemens* (ibidem: 16/387, 387v), *différens* (ibidem: 16/388, 404) et *fondans* (ibidem: 16/389v), *satisfaisans* (CFC, 1843: 17/74v), *négocians* (ibidem: 16/403, 406v, 409). Il y a eu un flottement dans la formation de ces pluriels. Après une suppression du *t*, l'Académie française avait décidé en 1673 de restituer le *t* devant les *s* du pluriel, respectant ainsi l'intégrité du radical du singulier, devenu majoritaire (Catach, 1995: 1172).

En 1726 Rollin proposa dans son *Traité des Etudes: la généralisation de l's du pluriel, (et la) suppression du t des pluriels en ant* (répondans, correspondans) (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 947). Cette recommandation de Rollin est consacrée par l'Académie à partir de 1740, et considérant *-ans*, *-ens* comme plus simples, revient partout à l'ancienne alternance sans *t* au pluriel. On écrira *enfants*, *parens*, *différens*. Pourtant cette règle est combattue par Restaut dans sa *Grammaire* en 1730 (p. 237), et par Le Roy dans la préface de son *Traité* (éd. de 1752, p. LIII). *A entendre le prote c'est sur le modèle <différens> que les écrivains de la chancellerie et les imprimeurs du Louvre se règlent dans l'orthographe des édits, déclarations et arrêts du Conseil. J'ose cependant leur reprocher aux uns comme aux autres, ajoute-t-il, de n'être pas réguliers; car ils admettent le t dans plusieurs mots au pluriel, et le retranchent de quantité d'autres de la même terminaison* (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 959).

Les éditions suivantes hésitent souvent. C'est seulement en 1835 que le *critère morphologique de maintien d'une forme identique au singulier et au pluriel* pousse l'Académie à effectuer une réforme générale et importante, autant pour les participes présents que pour les noms et adjectifs assimilés. Certains comme Chateaubriand, Nodier et l'abbé de Lamennais, n'acceptèrent jamais la nouvelle orthographe, considérée comme *plébéienne*. *Le Journal des Savans* parut sous cette orthographe jusqu'à la Grande Guerre (Catach, 1995: 1172). De quoi, donc, s'étonner que des fonctionnaires du consulat français à Carthagène en fissent autant?.

## 2. Présence de l'j longue

Selon Catach l'j longue est en vigueur jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Catach, 1995: XXV). Pour Brunot *une disparition qui n'a pour ainsi dire pas fait de bruit, c'est celle de l'j longue. Personne ne l'attaque; mais elle cesse d'être employée dans le Dictionnaire de Féraud, puis dans le Dictionnaire de l'Académie, en 1798. Il serait intéressant de savoir d'où le mot d'ordre est parti; sans doute ici des imprimeurs* (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 967). Le cas est-il que le secrétaire du consulat en poste en 1843 écrivait toujours *puis*ances (CFC, 1843: 17/69), *crois*ante (*ibidem*: 17/72), *aus*si (*ibidem*: 17/ 75, 76v), *clas*se (*ibidem*: 17/76v) (s) pour ss).

Celui de 1849 préférerait *pui*se (CFC, 18849: 17/542), *e*ssai (*ibidem*: 17/544v), *ti*ssus (*ibidem*: 17/545 —3 fois—, 545v), *acroi*ssement (*ibidem*: 17/545), *bai*se (*ibidem*: 17/547), *ci-de*ssus (*ibidem*: 17/547), *lai*sser (*ibidem*: 17/550), *ra*ssurant (*ibidem*: 17/550v) (j) pour ss). Les changements parmi le personnel du consulat avait comme conséquence des retards dans les envoies à Paris des *États*... annuels...autant que sur les variations orthographiques. Peut-être dans les périodes où l'j longue fait sa présence dans les documents consulaires nous sommes devant un secrétaire plus âgé, ou en tout cas devant quelqu'un qui n'a pas encore assimilé la norme académique de 1798.

## 3. Lexies contaminées dans leur orthographe par une autre langue.

Nous avons trouvé deux cas: *malaquite* (CFC, 1841: 16/154) et *cocke* (CFC, 1851: 18/154). Le groupe *ch* de *malachite* a une double prononciation possible en français [J] ou [K]. Cela, uni au fait qu'en espagnol on écrit *malaquita* avec prononciation [K], nous permet de comprendre la raison de cette graphie dans un texte rédigé en Espagne dans une région minière. De même nous expliquons l'existence de *cocke* au lieu de *coke* par l'influence du terme anglais *coucke* avec *ck*.

## 4. Quelques autres cas

a) *Verd* (CFC, 1849: 17/543; 1851: 18/140). A l'exception de la période 1762-1798, les autorités autant que l'Académie ont conservé les graphies *verd* et *vert* pour le masculin, à côté de *verte* pour le féminin, jusqu'en 1935.

Comme signale Catach, du fait de l'assourdissement des consonnes finales au masculin, l'évolution phonétique avait conduit à des divergences importantes dans le radical entre le masculin et le féminin d'un même adjectif. Par la suite le masculin a été aligné sur le féminin (rapprochement morphologique général en français): *ront*, *sourt* sont devenus *rond*, *sourd*. La graphie *vert*, enregistrée dans le Dictionnaire de l'Académie à partir de 1762, résulte d'un alignement sur le féminin *verte*. La forme

étymologique *verd*, qui permettait également le rapprochement avec *verdure*, *verdâtre*, *verdir*, *verdeur*, *verdoyer*, *verdoyant*, etc., disparaît en 1762, mais reparait ensuite en 1798 comme vedette de renvoi à *vert*. Elle n'est supprimée qu'en 1935 (Catach, 1995: 1169). Rien de surprenant, donc, que la forme *verd* soit encore présente dans un texte de 1842, à un moment où cette graphie était admise par l'Académie.

b) *Aulx*, (CFC, 1842: 16/321; 1898: 20/412) pluriel vieilli d'ail. R. Estienne dans *Le Dictionnaire Françoislatin*, 2<sup>e</sup> édition, 1549 et dans l'édition de 1564, revue par J. Thierry (Paris: Jehan Macé) et J. Nicot dans *Le Thresor de la Langue Francoyse tant Ancienne que Moderne* en 1606 (Paris: D. Douceur) (Catach, 1995: XXIII-XXIV) emploient la forme *aulx* au pluriel. Le Dictionnaire de l'Académie de 1718 à 1798 retient le pluriel *aulx*, avec maintien de *l* par souci de distinction homonymique avec l'article *aux*. A partir de l'édition de 1835, l'Académie enregistre également un pluriel *ails* refait sur le singulier (Catach, 1995: 38). L'Académie, dans sa neuvième édition de 1986 donne les deux pluriels *aulx* et *ails*, signalant le premier comme vieilli (Académie Française, 1994: 110). Le Petit Robert, dans son édition de 1993 comme dans celle de 1970, fait de même.

c) *Ognons* (CFC, 1842: 16/384). En français, le mot est d'abord écrit *unnum*, *hunion* (V. 1200), *oingnun* (1260), *ognon* (1275), enfin *oignon* (1332) (Rey, 1992: 1361b). Comme explique Catach, il y a eu une hésitation entre *ogn/oign* en français contemporain. C'est le cas, entre autres d'*encoignure* et *encognure*, qui ont entraîné des divergences de prononciation, dont on trouve encore trace en français contemporain. L'Académie en 1740 et 1762 écrit sous *encoignure*: *On ne prononce point l'i*. Féraud ajoute en 1787: *On ne prononce point l'i, dit l'Académie. Il serait donc convenable de ne pas l'écrire*. L'Académie écrit en 1740 et 1762 sous *encoignure*: *plusieurs écrivent encognure, parce qu'on ne prononce plus l'i* (Catach, 1995: 411). En 1935 et en 1986 l'Académie ne retient plus qu'*encoignure*; dans la dernière édition est signalé que: *oi se prononce o*.

Comme pour *encoignure*, il y a aussi une hésitation pour *oignon/ognon*. Dans ses éditions de 1718, 1740 et 1762 l'Académie écrit *oignon*; en 1798: *ognon*; en 1835 et 1878: *oignon* et *ognon*; en 1935: *oignon* (Imbs-Quemada, 1971-1994: XII, 460). Le texte où nous avons trouvé la graphie *ognons* est de 1842; il s'agit bien de la plante potagère, et point de la montre rebondie qu'en 1834 on nommait *ognon*.

d) *Bled* (CFC, 1842: 16/402) pour *blé*. Dans son édition de 1986 l'Académie atteste comme étymologie l'ancien bas francique *blad*: *produit d'un champ, récolte* qui au XI<sup>e</sup> siècle donnera la lexie *blet*. Les mots du fond germanique, le plus souvent francique, *représentent l'apport des Francs qui, ayant envahi la Gaule et fondé la France ont adopté la langue romane non sans y apporter leur contribution* (Rey, 1992: XII). Dans le domaine gallo-roman, le mot est attesté sous la forme du pluriel collectif neutre *blada*, fin du VI<sup>e</sup> siècle (Imbs-Quemada, 1971-1994: IV, 578). La chute à l'oral ou amuissement des consonnes finales était fréquente aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., ce qui explique les nombreuses hésitations dans l'orthographe. En 1606 Nicot hésite entre *blé* et *bled* et en 1694 l'Académie retient la graphie simplifiée *blé*. Néanmoins, en 1718 l'Académie note sous *blé*: *Quelques-uns écrivent bled* (Catach, 1995: 155). Ce qui était encore le cas dans le texte qui nous occupe écrit à Carthagène en 1842.

e) *Tems* (CFC, 1842: 16/333, 336v, 389, 396, 401v —2 fois—, 405v, 408v; 1846: 17/274; 1851: 18/138, 144) pour *temps*. La première forme attestée de *temps* se trouve comme hapax en Saint Léger, oeuvre de la deuxième moitié du x<sup>e</sup> siècle. Pendant les XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle la forme utilisée est *tens* et parfois *tans*. Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle on rencontre chez différents auteurs *temps* avec le *p* étymologique du latin *tempus*. La forme *tems* est employée surtout pendant le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (Imbs-Quemada, 1971-1994: XVI, 48-49). On trouve *tems* dans le *Nuovo Dizzionario italiano-francese* de 1677 (Imbs-Quemada, 1971-1994: XVI, 48-49); aux environs de 1700 dans l'abbé de Saint Pierre (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 935) et en 1751 dans l'Encyclopédie (Imbs-Quemada, 1971-1994: XVI, 48-49).

Dans les cahiers de doléances des états généraux de 1789 est attestée la forme *tems* dans ceux de Verzy (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 477) et de Chigny (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 480) et de la forme *temps* dans celui de Sapicourt (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 481). Napoléon écrit aussi *tems*, par exemple en 1788. Il est vrai que, comme indique Chaptal, il commettait d'énormes bévues: *Il lui est arrivé souvent d'entendre mal les mots qu'on prononçait devant lui pour la première fois, il les a reproduits constamment par la suite tels qu'il les avait entendus. Ainsi il disait habituellement: ... section pour session; point fulminant pour point culminant; rentes viagères pour rentes viagères; armistice pour amnistie, etc* (Brunot, 1968: X, 2<sup>e</sup>, 646). Et Mme. de Rémusat ajoute: *Son écriture, mal formée était indéchiffrable pour les autres comme pour lui. Son orthographe était fort défectueuse* (Brunot, 1968: X, 2<sup>e</sup>, 646). Encore en 1800 nous rencontrons *tems* dans *Les premiers éléments de la Grammaire française* (sic) de J. H. Roullé (Brunot, 1968: X, 2<sup>e</sup>, 701). Et à maintes reprises dans les *Etats de navigation et commerce....* en 1842, 1846, 1851...

Ces quelques différences que nous venons de montrer entre l'orthographe française dans les textes du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous occupent et celle d'aujourd'hui, n'épuisent pas toutes les divergences rencontrées. Nous pourrions en signaler d'avantage, tout comme faire une relation des fautes d'orthographe présentes dans ces documents consulaires. Néanmoins, dans le cadre de cet article nous pensons avoir apporté quelques preuves de la lente évolution de l'orthographe française... toujours en discussion, étant donné son caractère non phonétique et les fausses lettres étymologiques ou analogiques présentes en français (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 938). Preuve de cette lenteur sont les différences et les écarts existants, du point de vue graphique, autant entre Nicot (1606) et l'Académie *qu'entre la première et la troisième édition* (23,78 % des modifications graphiques par l'édition de 1694 et 26,5 % pour celle de 1740), ou entre l'édition de 1740 et l'orthographe d'aujourd'hui (Catach, 1995: XV).

Cela malgré les vœux de Voltaire à Mme. Denis le 18 janvier 1752: *Je suis toujours pour qu'on écrive comme on parle; cette méthode serait bien plus facile pour les étrangers. Comment est-ce qu'un Palatin de Pologne distinguerait François Ier, ou Saint François, d'avec un Français?. Ne se croira-t-il pas en droit de prononcer il voyoit, il croyoit, au lieu de dire il voyait, il croyait?* (Brunot, 1966: VI, 2<sup>e</sup>, 962).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1994 —éd.1986—): *Dictionnaire de l'Académie Française. A-Enz.* Paris: Imprimerie Nationale, Julliard.
- BRUNOT, F. (1966-1968): *Histoire de la Langue Française des origines à nos jours.* Paris: A. Colin.
- CATACH, N. (1995): *Dictionnaire historique de l'orthographe française.* Paris: Larousse.
- CONSULAT DE FRANCE A CARTHAGÈNE (1841, 1842, 1843, 1846, 1849, 1851, 1898): *États de Commerce et de Navigation pour l'année [1841, 1842, 1843, 1846, 1849, 1851, 1898].* Paris: Archives du Quai d'Orsay.
- IMBS, P., QUEMADA, B. (dir.) (1971-1994): *Trésor de la Langue Française.* Nancy: CNRS.
- REY, A.; TOMI, M.; HORDÉ, T.; TANET, CH. (1992): *Dictionnaire historique de la langue française.* Paris: Le Robert.
- ROBERT, P. (1995): *Le nouveau Petit Robert.* Paris: Le Robert.